



Aux contribuables de la Municipalité d'Authier

AVIS PUBLIC

Est donné par la directrice générale et greffière de la Municipalité d'Authier :

Que l'avis de motion ci-dessous de la Municipalité d'Authier a été déposé le 5 décembre 2023.

Calendrier des réunions régulières du conseil municipal pour l'année 2024

Par la présente, est donné le calendrier des réunions régulières du conseil d'administration de la Municipalité d'Authier pour l'année 2024. Ces dernières se tiendront au bureau municipal situé au 597, avenue Principale et débuteront à 19h30 aux dates suivantes :

09 janvier	07 mai	03 septembre
06 février	04 juin	01 octobre
05 mars	02 juillet	05 novembre
02 avril	06 août	03 décembre

Avis de motion : Le 5 décembre 2023

Donné à Authier, ce 7 décembre 2023

Rachel Barbe

Directrice générale et greffière